

TARIFS des FORMATIONS CONTINUES

* Certiphyto en présentiel Primo (14 h)	224 €	
* Certiphyto en présentiel Renouvellement (7 h)	112 €	
* Certiphyto à distance + Tests en présentiel (2 h)	200 €	Primo ou renouvellement DNSA/DSA
	200 €	Primo ou renouvellement Conseil
Conduite et Entretien de tracteurs (2 jours)	364 €	Financement à 100% par Vivea possible pour les exploitants agricoles éligibles, et par OCAPIAT pour les salariés agricoles
* Soudure (2 jours)	364 €	Financement à 100% par Vivea possible pour les exploitants agricoles éligibles, et par OCAPIAT pour les salariés agricoles
REALISATION du D.U.E.R.P. Document Unique d'Évaluation des Risques	504 €	Financement possible via VIVEA, OCAPIAT (exonération de TVA)
Formation du Tuteur et/ou du Maître d'Apprentissage de l'alternant en entreprise	245 €	Financement possible via VIVEA, OCAPIAT

* Formations éligibles au CPF (Compte personnel de Formation)

BPJEPS Activités Équestres (602h)	7 800 €	En cas de formation partielle un tarif individuel sera établi. Dans tous les cas, un devis sera fourni. - Pour les contrats d'apprentissage ce coût est pris en charge par les opérateurs de compétences et l'apprenant perçoit une rémunération indexée sur le SMIC selon la grille nationale en vigueur. - Pour les demandeurs d'emploi un financement est possible par la Région Nouvelle Aquitaine dans le cadre du Plan Régional de Formation, avec gratification mensuelle.
Animateur d'Équitation (574h)	6 370 €	- Pour les chefs d'entreprise, le VIVEA peut prendre en charge tout ou partie des frais de formation. - Pour les salariés, se rapprocher de l'OPCO correspondant à sa profession + heures CPF mobilisables. <i>Attention : dans le cadre du PRF, seulement 6 places disponibles chaque année en formation Animateur d'Equitation et 6 places en BPJEPS.</i>